

ETUDE D'IMPACT DU CENTRE DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE DES SAVANES, CÔTE D'IVOIRE

Extrait d'un mémoire de fin d'études

Présenté pour l'obtention du Master II
« Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement »

Parcours :
« Marchés, Organisations, Qualité, Services dans les agricultures du sud » (MOQUAS)



Par Marion GUILLERMARD
Année de soutenance : 2022

TABLE DES MATIERES

1	<i>Introduction</i>	4
2	<i>Objectifs de l'étude d'impact du CFAR, méthodologie et limite</i>	4
3	<i>Résultats de l'étude d'impact du CFAR</i>	5
3.1	Contexte de la région du Poro.....	5
3.2	Origine et fonctionnement du CFAR.....	6
3.3	Impact du CFAR en termes de connaissances et pratiques	9
3.4	Impact économique du CFAR	12
3.5	Impact social du CFAR	16
3.6	Intégration du genre, essaimage et changement d'échelle.....	18
3.7	Viabilité du CFAR et de ses impacts.....	20
3.8	Suggestions pour l'accompagnement futur du CFAR et des jeunes	22

SIGLES ET ACRONYMES

AFD :	Agence Française de Développement
CAg :	Conseiller Agricole
CeGER :	Centre de Gestion et d'Economie Rurale
CFAR :	Centre de Formation Agricole et Rurale
CG :	Comité de Gestion
CGR :	Comité de Gestion Restreint
CIV :	Côte d'Ivoire
EA :	Exploitation Agricole
F :	Femme
FIRCA :	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole
FPC-CI :	Fédération des Producteurs de Coton de Cote d'Ivoire
H :	Homme
IRC :	Institut des Régions Chaudes
LDF :	Fondation d'entreprise Louis Dreyfus
MADR :	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MOQUAS :	Marchés, Organisations, Qualité, Services dans les agricultures du Sud
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OPA :	Organisations Professionnelles Agricoles
PR :	Paysan Relais
RP :	Représentant Pays
UE :	Union Européenne
UFACOCI :	Union Faïtière des Sociétés Coopératives de Côte d'Ivoire

1 Introduction

Le présent document est extrait d'un mémoire qui résulte d'un stage individuel effectué par Marion GUILLERMARD du 1^{er} avril au 30 septembre 2022 pour le compte de l'agri-agence Fert, dont quatre mois et demi se sont déroulés en Côte d'Ivoire (CIV). Ce stage est l'étape ultime du cursus de formation en vue de l'obtention du Master 3A « Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement », parcours « Marchés, Organisations, Qualité, Services dans les agricultures du sud » (MOQUAS), proposé par l'Institut des Régions Chaudes (IRC) de l'Institut Agro Montpellier.

Le stage effectué a porté sur une étude d'impact de l'action de Fert en CIV. L'étude a été sollicitée par l'Agence Française de Développement (AFD) qui a cofinancé le programme TransFert « Les Organisations Professionnelles Agricoles, levier Les organisations professionnelles agricoles, levier de développement des économies rurales » mis en œuvre par Fert dans 5 - avec la Tanzanie - puis 4 pays d'Afrique subsaharienne - Burkina Faso, CIV, Kenya, Madagascar - entre 2015 et 2023. Elle a porté sur l'ensemble du programme et a pris en compte les 4 pays d'intervention. L'IRC ayant été commandité pour réaliser l'étude, trois étudiants du Master MOQUAS ont été responsables de sa réalisation respectivement en CIV, au Kenya et à Madagascar, tandis qu'un consultant burkinabé a été en charge de l'étude au Burkina Faso. Les 4 études ont été coordonnées et suivies par l'enseignante chercheuse responsable de la spécialisation Ingénieur/Master 2 MOQUAS, Mme Betty WAMPFLER, qui produira également la synthèse finale issue de ces études pays.

Le programme TransFert est en parfaite cohérence avec l'action de Fert qu'il a permis, selon les pays, d'étendre, restructurer, alimenter et/ou renforcer. En CIV, le programme a facilité le redémarrage progressif de Fert dans ce pays à partir de 2015, après dix ans d'inactivité liée à la crise socio-politique dans laquelle le pays a été plongé entre 2002 et 2011. Fert a souhaité que l'étude en CIV aille au-delà de ce qui a pu être financé par le biais de TransFert. Ainsi, l'étude a aussi porté sur l'impact du Centre de Formation Agricole et Rurale (CFAR) des Savanes, fruit d'un partenariat entre Fert et la Fondation d'entreprise Louis Dreyfus (LDF) initié en 2018.

2 Objectifs de l'étude d'impact du CFAR, méthodologie et limite

Les objectifs de l'étude d'impact du CFAR étaient les suivants :

- Apprécier, à partir de données les plus fiables possibles, l'impact du CFAR en fonction de ses objectifs initiaux.
- Analyser ce qui fonctionne bien et ce qui peut être amélioré en matière de fonctionnement du CFAR et de suivi des jeunes qui en sont issus et en tirer des enseignements utiles pour orienter les actions d'accompagnement de l'équipe du CFAR et des jeunes issus du centre.

En termes de méthodologie, l'approche adoptée a été qualitative, systémique et compréhensive fondée sur le croisement de données surtout qualitatives et, dans une moindre mesure, quantitatives, issues d'entretiens individuels. Ainsi, quatre entretiens individuels ont été réalisés respectivement avec la directrice et les trois enseignants du CFAR, ainsi qu'avec neuf jeunes (dont trois filles), soit 33% des jeunes diplômés en 2021. Leurs parcelles, poulaillers, ou porcherie, ont aussi été visités. La stagiaire s'est aussi entretenue avec le chargé de mission et le Représentant Pays (RP) qui suivent et appuient l'équipe pédagogique et les jeunes issus du centre (liste des personnes enquêtées en annexe 1).

De plus, la stagiaire a participé à une réunion du RP avec la directrice du CFAR et le chargé de mission dont l'objectif était de planifier les activités à venir du centre, et à une première rencontre organisée avec les 21 jeunes ayant terminé leurs formations en 2021. Cette rencontre a permis à chaque jeune de présenter son processus d'installation et tous ont aussi échangé sur la pertinence et les modalités d'une éventuelle structuration de leur groupe et sur les thèmes à aborder lors de futures rencontres. Les suggestions faites par les différentes personnes enquêtées et la stagiaire ont ensuite été revues et discutées lors d'une session de restitution à laquelle ont participé deux jeunes garçons enquêtés, un membre du comité de gestion (homme) et le personnel du CFAR, le RP et le chargé de mission.

Avec l'objectif de prendre en compte des jeunes ayant bénéficié de conditions d'installation différentes, les 9 jeunes enquêtés ont été ciblés selon les critères suivants :

- ✓ Jeunes filles et garçons.
- ✓ Jeunes pratiquant différents types de production et si possible plusieurs productions sur une même exploitation.
- ✓ Jeunes ayant reçu une dotation / n'ayant pas reçu de dotation.
- ✓ Jeunes aidés par leurs parents / peu aidés par leurs parents / pas du tout aidés par leurs parents.

En fonction du type d'acteur rencontré, plusieurs guides d'entretien ont été développés. Tous les entretiens avec les jeunes ont été réalisés en présence du chargé de mission de Fert qui a aussi joué le rôle de traducteur lorsque c'était nécessaire. La relecture des données collectées s'est faite de façon quotidienne, afin d'identifier d'éventuelles questions complémentaires à clarifier le jour suivant, et la retranscription ainsi que le traitement des données ont été réalisés de façon hebdomadaire, à raison de 3 jours par semaine, et à l'aide de grilles d'analyse conçues dans Word. Les données chiffrées étant très peu nombreuses, elles ont pu être traitées par le biais de tableurs Excel.

Le temps imparti à l'étude n'a pas permis de rencontrer les membres du comité de gestion du CFAR ainsi que suffisamment de jeunes issus du centre. Les résultats présentés ne reflètent donc qu'une réalité partielle.

3 Résultats de l'étude d'impact du CFAR

3.1 Contexte de la région du Poro

La région du Poro, une des trois régions du District des Savanes, est située à l'extrême nord de la CIV. Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2021, elle est peuplée de 1 040 461 habitants. Sa population est composée d'autochtones Sénoufo, d'allochtones originaires de diverses régions de la CIV (pour la plupart des Malinké) et d'allogènes ressortissants des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, notamment des Burkinabés et Maliens. Comme dans le reste de la CIV, la population est majoritairement rurale, jeune (66% de la population a moins de 25 ans) et pauvre.

En 2021, 42% de la population de la région résidaient dans sa capitale Korhogo. Cette dernière est la quatrième ville du pays en matière de population et d'économie et est en forte croissance. Elle dispose d'un aéroport, d'une université et d'une zone agro-industrielle avec notamment quatre unités d'égrenage de coton et une dizaine d'unités de traitement et conditionnement de la mangue.

Dans la région du Poro, le climat, de type soudanais, est très chaud et sec, à l'exception de décembre et janvier en raison de la présence de l'harmattan pendant ces deux mois. La grande saison sèche (octobre - mai) précède la saison des pluies (mai - octobre) marquée par deux maxima pluviométriques, l'un en juin et l'autre en septembre. Grâce à ce climat favorable, mais avec des pluies cependant de plus en plus imprévisibles et en diminution, l'économie du Poro repose essentiellement sur une agriculture diversifiée dominée par les filières à vocation commerciale (coton, anacarde, mangue) mais avec cependant aussi des productions vivrières (maïs, riz, mil, arachide, igname, tabac, maraîchage, élevage bovin et petit élevage). Ces dernières se sont développées grâce à la construction d'environ 300 barrages dont certains sont aujourd'hui réhabilités, tels que le barrage de Solomougou en réhabilitation depuis octobre 2019 et celui de Sologo dont la réhabilitation a débuté en août 2022 et permettra d'irriguer 200 hectares de terres destinées aux cultures vivrières.

Dans les années 1970, les sécheresses au Sahel ont entraîné la migration de populations d'éleveurs Peul dans la région et la détérioration de la situation sécuritaire au Burkina Faso, au cours des dernières années, a également conduit à de nouvelles arrivées de population, générant une pression foncière de plus en plus importante dans le département de Korhogo, et des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Contrepartie de la scolarisation obligatoire des enfants et en conséquence de leur désintérêt pour l'agriculture, les agriculteurs font d'autre part de plus en plus face à un manque de main d'œuvre que la très faible mécanisation de l'agriculture ne permet pas de compenser.

Un autre secteur d'activité d'importance dans l'économie de la région est le secteur minier. La mine de Tongon, exploitée dans la région du Poro (département de M'Bengué) depuis 2007, par la Société Rand Gold, fait partie des plus grandes mines d'or de CIV. Si cette activité contribue à accroître l'activité économique de certaines localités, notamment la demande en produits agricoles, elle a aussi souvent des impacts négatifs notamment d'un point de vue environnemental et social (alcoolisme et prostitution plus répandus).

Pendant la crise politico-militaire (2002-2011), la région est passée sous contrôle de la rébellion et a été particulièrement affectée par l'économie de guerre qui prévalait alors. L'élection d'Alassane Ouattara en 2011 a toutefois permis une normalisation progressive de la situation (redéploiement des administrations, reconstruction des infrastructures, ...), d'autant plus que le nord de la CIV est le fief du président actuel.

La région compte quatre départements : Dikodougou, Korhogo, M'Bengué, et Sinématiali, le partenariat entre Fert et l'Union Faïtière des Sociétés Coopératives de Côte d'Ivoire (UFACOCI) couvrant les trois premiers de ces départements. Le CFAR est situé à Niofoin (carte en annexe 2), dans le département de Korhogo. Cependant, grâce à son comité de gestion élargi composé de leaders des régions du Poro et de la Bagoué, le centre est ouvert aux jeunes issus de ces deux régions.

3.2 Origine et fonctionnement du CFAR

Constatant l'absence de dispositifs de formation et d'aide à l'insertion des jeunes en agriculture dans le nord de la CIV, LDF et l'agri-agence Fert ont décidé de s'engager ensemble, après la réalisation d'études d'opportunité et de faisabilité en 2017 / 2018, dans le projet de création et développement du CFAR dont la vocation première est de former, en deux ans, des jeunes ruraux de 16 à 25 ans au métier d'agriculteur. Plus précisément, il s'agit de « former une nouvelle génération d'agriculteurs capables de faire progresser l'agriculture familiale par l'adoption de pratiques agroécologiques, la maîtrise de l'approche économique (esprit d'entreprise) et la capacité à s'engager (développement du leadership et de la responsabilité) » (Fert, 2021).

Il a été convenu, au démarrage de ce projet, qu'il se déroulerait en 3 phases de 3 ans chacune. Une première convention de partenariat de 3 ans a été signée pour la période d'octobre 2018 à septembre 2021. La première année a permis l'implantation du centre (sécurisation du site, construction des bâtiments et achats des équipements), la mise en place d'un Comité de Gestion (CG), le recrutement de l'équipe pédagogique, l'élaboration du premier plan de formation et la préparation à l'accueil de la première promotion d'apprenants qui a fait sa rentrée en novembre 2019. Au cours des deux années suivantes, l'équipe pédagogique, accompagnée par la coordination de Fert en CIV, a travaillé sur le référentiel et les modules de formation afin de les adapter au niveau des apprenants ainsi qu'à leurs besoins en tant que futurs agriculteurs ayant pour projet de s'installer dans la zone nord du pays.

Le CG, qui comprend 39 points focaux représentant les 39 sous-préfectures que couvre le centre, est constitué de jeunes agriculteurs, d'élus d'OPA et autres leaders, ainsi que de quelques cadres résidant en milieu rural. Il a facilité la construction et l'inauguration du centre, aidé au développement des critères de sélection des jeunes, validé les référentiels de compétences et formation, et enfin activement contribué au recrutement des apprenants. Après l'ouverture du centre, un CG Restreint (CGR) a été constitué intégrant une dizaine de représentants de chefs-lieux (qui couvrent plusieurs sous-préfectures) et 2 représentants de parents d'élèves issus respectivement des régions du Poro et de la Bagoué. Plus récemment, deux jeunes issus de la première promotion ont également intégré ce comité. Tandis que le CG se réunit une fois par an, lors du processus de recrutement des élèves, et sert de pont entre le CFAR et les familles, les membres du CGR se retrouvent trois fois par an et sont davantage impliqués dans le fonctionnement du centre : ils veillent à l'assiduité des élèves ; font les demandes de sortie pour les funérailles - un rituel très important en pays Sénoufo - ou autres cas d'urgence ; discutent/décident des sanctions, abandons, cas de parents injoignables ; font le suivi des exploitations ; conseillent sur les thématiques à intégrer dans le cursus, etc. Des membres de ce comité sont aussi parfois mobilisés comme personnes ressources sur certaines thématiques/pratiques et/ou pour le prêt ou l'achat de matériel agricole.

Trois membres de l'équipe de Fert en CIV assurent la coordination de l'action et accompagnent le CFAR, à savoir : le chargé de mission basé à Korhogo, qui assure un accompagnement de proximité et facilite les relations avec la profession agricole et les acteurs du territoire, le responsable administratif et financier basé à Bouaké, qui réalise le contrôle interne de la gestion comptable et le suivi de la gestion des moyens matériels et enfin le Représentant Pays (RP), basé à Abidjan, qui assure la supervision et la coordination globale de l'action.

Le CFAR est construit sur un site de 15 ha sécurisé par le biais d'un certificat foncier à ce jour au nom de Fert. Sur ce site, ont été construits un bâtiment administratif, deux salles de classe, un réfectoire/cuisine, deux internats respectivement pour les filles et les garçons, deux bâtiments avec quatre logements de formateurs, une installation solaire photovoltaïque et un forage équipé d'une pompe solaire alimentant un château d'eau de 6 m³. L'équipe du centre est composée de la directrice, également responsable des enseignements en économie et gestion agricole et de trois formateurs respectivement en productions végétales, productions animales et enseignement général (français, éducation civique, sciences...), tous logeant en permanence sur le centre. Le CFAR dispose aussi d'une exploitation pédagogique avec des activités agricoles diversifiées : des ateliers cultures maraichères, céréales, oléo-protéagineux et fourragères ainsi que 6 types d'élevages (porcs, poules pondeuses, poulets de chair, moutons, chèvres et abeilles) qui ont été mis en place progressivement et représentent les différentes productions que l'on peut rencontrer au nord de la CIV.

Le cursus d'enseignement, propre au CFAR est le fruit d'une co-construction avec l'équipe pédagogique et la représentation de Fert en CIV, et a été formalisé avec l'appui du Centre National de l'Enseignement Agricole Privé.

Il comprend 3 modules d'enseignements généraux - communication en contexte socio-professionnel ; mise en œuvre des savoirs-faires scientifiques et techniques ; gestion de la vie familiale domestique et personnelle - et 7 modules professionnels : conduite de productions végétales ; conduite de productions animales ; valorisation, transformation et commercialisation des produits agricoles ; environnement économique et professionnel de l'Exploitation Agricole (EA) ; gestion des EA professionnelles ; connaissance et entretien des équipements, bâtiments et aménagements ; accompagnement au projet personnel et professionnel. Les modules sont impartis sous forme de cours théoriques et travaux dirigés réalisés en salle de cours, et travaux pratiques réalisés sur l'exploitation ou chez des partenaires du CFAR (exploitants agricoles, structures professionnelles, maîtres de stage, etc.). Ainsi, les jeunes participent à une semaine thématique (1^{ère} année) comprenant des visites, interventions et activités pédagogiques pluridisciplinaires, et à un voyage d'études (2^{ème} année). De plus, les jeunes effectuent deux stages en EA, respectivement en première et seconde année. Afin d'enrichir encore davantage leurs expériences pratiques, ils assurent, pendant la première année, 4 semaines de permanence sur l'EA du CFAR.

Au terme de la première phase de trois ans, un budget total de €768 155 avait été exécuté dont 98% financé par LDF. La seconde phase de trois ans, d'octobre 2021 à septembre 2024, dotée d'un budget total de €532 672 dont 91% seront financés par la LDF, permet de renforcer l'offre de services du CFAR (formation initiale et continue et appui à l'insertion professionnelle des jeunes pendant deux ans) et de progresser vers son institutionnalisation.

La première promotion de 28 jeunes (dont 9 filles) a achevé son cursus complet de formation en juin 2021. En avril 2022, 20 jeunes avaient débuté leurs productions agricoles sur l'EA de leurs parents, quatre étaient salariés agricoles sur d'autres EA et enfin quatre autres se consacraient à des activités non agricoles. Afin de faciliter la concrétisation des projets des jeunes, un dispositif d'accompagnement post formation a été mis en place comprenant un accompagnement par un CAg qui a été recruté par Fert en juillet 2022, le chargé de mission ayant assumé le rôle de ce dernier jusqu'à cette date. A l'avenir, il est planifié que le CAg rende visite à chaque jeune individuellement environ 6 fois par an afin de favoriser le développement de leur dynamique entrepreneuriale, leur insertion socio-professionnelle (mise en relation avec des OPA, fournisseurs, acheteurs, institution de microfinance, etc.) et les aider dans les différentes étapes de préparation, mise en œuvre et bilan de leurs activités agricoles. De plus, il facilitera le partage des expériences et la mise en réseau des jeunes en activités via l'animation d'échanges au sein d'un groupe WhatsApp et l'organisation de rencontres. Ces dernières seront l'occasion de mener des analyses en groupe et d'organiser des renforcements de capacités complémentaires en fonction des besoins identifiés. A ce jour, trois groupes WhatsApp sont en place : un créé par les jeunes et comprenant seulement ces derniers ; un autre comprenant aussi leurs enseignants et le chargé de mission ; et enfin un troisième plus technique. Ce dernier est animé par la représentante de l'entreprise « Bioélevage Afrik », spécialiste en élevage de volailles bio et maraichage, mais intégrant aussi d'autres producteurs dont certains avec une riche expérience en élevage de porcs.

En complément de cet accompagnement, chaque jeune bénéficie d'une aide « coup de pouce », de 300 000 FCFA maximum, adaptée à son projet et destinée à en faciliter le démarrage. Elle est remise sous forme de biens - équipements agricoles, matériaux de construction de bâtiments d'élevage ou cheptel - et non en argent liquide. En avril 2022, sur les 28 jeunes sortis en juin 2021, 24 étaient déjà installés ou en processus d'installation et 12 d'entre eux avaient bénéficié de leurs dotations. Au moment de l'étude d'impact, six des jeunes enquêtés avaient reçu leurs dotations, deux l'attendaient, et un troisième ne l'avait pas encore demandée, ses parents ayant financé son installation.

3.3 Impact du CFAR en termes de connaissances et pratiques

En termes d'acquisition et adoption de connaissances et pratiques et aussi de changements de comportements, l'impact de l'enseignement théorique et pratique dont ont bénéficié les jeunes au sein du CFAR et pendant leurs stages est impressionnant comme en témoignent les éléments ci-dessous :

Grâce à la formation, au stage et au voyage d'étude, les jeunes ont découvert que l'agriculture n'était pas seulement une occupation (comme ils l'avaient pratiquée, avec leurs parents, pendant leurs vacances) et une source d'alimentation mais était aussi une source de revenus dont on pouvait vivre et qui n'exigeait pas forcément beaucoup de moyens. Leurs paroles illustrent cette compréhension :

« Personnellement, j'étais découragé de l'agriculture.... Je pensais que l'agriculture, il n'y a rien dedans, c'est fatigue seulement dedans... Aujourd'hui, je sais que je vais pouvoir acheter une moto et construire grâce à l'agriculture ».

*Jeune garçon de 21 ans installé à Katiali (département de Mbengué)
Producteur de maïs et poulets de chair*

« Nous, on travaillait parce qu'il faut travailler »

*Jeune garçon de 20 ans installé à Siolokaha (département de Korhogo)
Producteur de maïs et poulets de chair*

« Tu peux t'enrichir dans l'agriculture »

*Jeune garçon de 20 ans installé à Guéfienkaha (département de Korhogo)
Eleveurs de porcs et de chèvres et producteur de maïs et niébé*

Ils ont aussi compris qu'il fallait savoir si une activité agricole était rentable avant de l'initier ou de la poursuivre, ce que ne faisaient pas leurs parents :

« Il ne faut pas commencer grand et être patient, courageux, et savoir qu'il y aura aussi des pertes... Donc, il faut mettre tout ça dans les calculs avant de commencer »

*Jeune garçon de 20 ans installé à Siolokaha (département de Korhogo)
Producteur de maïs et poulets de chair*

Au CFAR et pendant leurs stages ou voyages d'étude, les jeunes ont non seulement appris des nouvelles techniques de culture ou d'élevage mais ont aussi découvert de nouvelles productions (élevage de poulets de chair, poules pondeuses, canards, et pintades ; maraîchage ; pisciculture ; cuniculture ; apiculture, etc.) ou bien ont découvert que certaines productions, pratiquées à plus grand échelle, pouvaient aussi être vendues et rentables : un jeune a ainsi découvert que les cultures maraichères n'étaient pas seulement destinées à produire la sauce mais étaient aussi une source de revenus. Lorsque les enseignements théoriques n'ont pu être mis en pratique au CFAR, certains jeunes parviennent quand même à les mettre à profit : un jeune a ainsi pu fabriquer une ruche artisanale à partir d'un cours dont il a bénéficié au CFAR.

Le voyage d'étude, comme le stage, leur ont permis de renforcer leurs connaissances et de davantage les mettre en pratique : plusieurs jeunes ont découvert la pratique de la pisciculture pendant le voyage d'étude et souhaitent s'investir dans cette production à l'avenir, tandis que le stage a permis à certains de pratiquer pour la première fois le greffage et la vaccination des porcs. Le voyage d'étude a aussi été une source de motivation, parce qu'en rencontrant des jeunes installés ayant suivi une formation similaire à eux, ils réalisent qu'il est possible de s'installer après une telle formation :

« Je n'avais jamais vu une personne formée et installée car la plupart du temps, les gens sont installés mais ne sont pas formés ».

*Jeune garçon de 24 ans installé à Koni (département de Korhogo)
Producteur de poules pondeuses*

Les jeunes connaissent et appliquent sans difficultés les techniques apprises et les ont immédiatement mises en pratique : sur les neuf jeunes enquêtés, sept ont cultivé du maïs dès leur sortie du centre en juillet 2021, les deux autres ne l'ayant pas fait pour différentes raisons : l'un n'avait pas encore identifié son lieu d'installation, tandis que l'autre (fille) a pu bénéficier de la production de maïs de son papa pour alimenter ses poulets de chair. Malgré les aléas de la production, la plupart ont eu des rendements plus élevés que les rendements habituellement obtenus dans le milieu avec des semences locales (1 T/ha en moyenne). Ainsi un jeune a obtenu une production de maïs trois fois et demie plus importante que celle de son papa :

Jeune N°	Sexe	Système de production actuel	Maïs 2021 Rendement	Causes
1	F	Maïs et maraichage	800 kg/ha	Attaques par les termites puis champ envahi par des bœufs
2	F	Maïs, maraichage, et riz	400 kg/ha	Champ envahi par les bœufs
3	G	Maïs et poulets de chair	700 kg/ha	Semis trop tardifs
4	G	Maïs et poulets de chair	1,7 T/ha	Attaques par les termites
5	G	Maïs et poulets de chair	2,2 T/ha	Attaques par les chenilles légionnaires
6	G	Maïs, poulets de chair, cuniculture	1,5T/ha	-
7	F	Poulets de chair	-	Maïs produit par son papa
8	G	Maïs, niébé, et porcs	1,5T/ha	Trop de pluie
9	G	Poules pondeuses	-	Parcelle d'installation non identifiée

Tableau n°1 : rendements des productions de maïs local des jeunes issus du CFAR

Entre autres techniques apprises et appliquées, les jeunes ont compris l'intérêt de la fertilisation organique : ils achètent ou récoltent des bouses de bœufs (dans un cas, les bouses sont mélangées avec des déchets de moutons et copeaux de bois et dans un autre avec le lisier de porcs) ou fientes de poulets et les épandent sur leurs champs pour les fertiliser. Grâce aux connaissances acquises en commercialisation, certains jeunes ont réalisé des études de marchés avant de commencer à produire : sans révéler qu'ils allaient s'installer, ils sont allés s'entretenir avec des commerçants ou restaurateurs pour savoir quels étaient leurs fournisseurs, comment ils choisissaient leurs produits et dans quels volumes et à quels prix ils se fournissaient.

« On doit avoir des rêves mais réels »

*Jeune garçon de 21 ans installé à Katiali (département de Mbengué)
Producteur de maïs et poulets de chair*

Au-delà des connaissances acquises, les jeunes sont devenus des entrepreneurs innovants : ils ne veulent pas se limiter aux productions initiées mais planifient tous de débiter une ou plusieurs autres productions, que ce soit en production végétale ou animale :

Jeune N°	Sexe	Productions actuelles	Nouvelles productions en préparation ¹	Nouvelles productions envisagées ²
1	F	Maïs et maraichage	Poulets de chair	Pisciculture
2	F	Maïs, maraichage, et riz	Poulets hybrides	-
3	G	Maïs et poulets de chair	Maraichage	Poules pondeuses
4	G	Maïs et poulets de chair	-	Moutons
5	G	Maïs et poulets de chair	Poulets de chair (2 ^{ème} poulailler), porcs, apiculture	Poules pondeuses
6	G	Maïs, poulets de chair, cuniculture	Maraichage	Poules pondeuses, canards, pisciculture, riz, soja (production et transformation)
7	F	Poulets de chair	-	Pisciculture
8	G	Maïs, niébé, porcs, chèvres et moutons (non encore exploités)	-	Piments (culture hors sol), engraissement de veaux, production de viande de porc
9	G	Poules pondeuses	-	Poules pondeuses (2 ^{ème} poulailler), moutons

¹Aliments stockés et/ou bénéfiques économisés et/ou dépenses engagées et/ou étude marché réalisée.

²Sans économie ou investissement encore réalisé.

Tableau n°2 : productions actuelles et planifiées des jeunes issus du CFAR

Certains testent mêmes des productions non apprises au CFAR mais demandés sur le marché (gombo, aubergines, courgettes, petits concombres) ou bien veulent faire des essais, tels que produire du maïs avec et sans engrais chimiques, ces derniers étant remplacés par des engrais organiques, en vue de réduire leurs charges. Très motivés et dynamiques, les jeunes sont aussi capables de chercher et trouver des solutions par eux-mêmes lorsqu'ils rencontrent des difficultés, ou bien de solliciter des conseils auprès d'autres personnes, et n'hésitent pas à recommencer si une première production a échoué. Une jeune fille a ainsi cumulé les difficultés : attaque de son maïs par les termites et les bœufs, destruction de sa 1^{ère} pépinière par les criquets, perte d'une partie de sa récolte d'oignons, gombo, et piment en raison de l'assèchement de la mare près de laquelle elle s'était installée, et vol d'une partie de ses salades et tomates. Néanmoins, avec les quelques bénéfiques générés, elle a racheté des semences puis sollicité les conseils de son professeur de production végétale : en décrochant sa propre moustiquaire, elle a ainsi pu protéger des criquets sa seconde pépinière. Un autre jeune dort à côté de son poulailler, pendant les deux dernières semaines d'élevage de ses poulets, pour réduire les risques de vols.

« Les difficultés, je suis prêt à les affronter »

Jeune garçon de 21 ans installé à Katiali (département de Mbengué)

Producteur de maïs et poulets de chair

En termes d'acquisition de nouvelles connaissances et pratiques et d'adoption de nouveaux comportements, certains facteurs ont facilité l'obtention d'un impact, et d'autres ont au contraire contribué à réduire cet impact ou bien pourraient le réduire. D'autres facteurs encore sont jugés « facilitants » par certains, et « limitants » par d'autres :

Facteurs facilitants	Facteurs limitants ou potentiellement limitants
<ul style="list-style-type: none"> • La riche et longue expérience de Fert à Madagascar a alimenté l'organisation du CFAR et le contenu comme ses modalités d'enseignement. • Les enseignants ont su établir une relation de confiance avec les jeunes > ces derniers n'hésitent pas à les contacter en cas de difficulté. • La visite de jeunes installés ayant suivi un cursus de formation similaire est une source de motivation importante pour les jeunes. • Par le biais du CFAR, les jeunes ont été mis en relation avec des fournisseurs que certains sollicitent pour des conseils ou solutions. 	<p><u>Facteurs limitants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Certains jeunes n'ont pas pu trouver de bouses de vaches pour fertiliser leurs champs de maïs : « <i>Actuellement, c'est devenu de l'or</i> » (<i>jeune garçon installé à Katiali</i>). • La plupart des jeunes ne documentent pas bien toutes leurs charges et produits par négligence, insuffisance de rigueur, peur d'être découragés s'il n'y a pas de bénéfice, ou parce que les personnes qui les remplacent ponctuellement pendant leur absence ne le font pas. <p><u>Facteurs potentiellement limitants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Certains jeunes ont été frustrés de ne pouvoir effectuer leurs stages dans le domaine dans lequel ils souhaitent s'installer. • Quelques jeunes rencontrés auraient souhaité que certaines productions ou techniques de production soient davantage abordées ou pratiquées : pisciculture, cuniculture, apiculture, et technique du goutte à goutte.
Facteurs pouvant être facilitants ou limitants	
<ul style="list-style-type: none"> • La plupart des jeunes rencontrés se sont installés dans leurs villages d'origine : cela leur permet d'avoir un réseau social qu'ils peuvent facilement mobiliser pour d'éventuels conseils ou travaux agricoles de préparation. Cependant, cela peut aussi générer des contraintes sociales : un jeune a ainsi fait le choix de s'installer à 46 km de ses parents pour se soustraire à ces contraintes, mais il a donc dû embaucher une personne pour l'aider. • La dotation initiale n'est pas donnée par Fert immédiatement et est uniquement un « coup de pouce ». Le jeune doit donc trouver des solutions par lui-même pour pouvoir initier son activité et il valorise ainsi d'autant plus son EA. Cependant, si la dotation n'est pas donnée juste après la fin de la formation et si les parents ne sont pas non plus informés à ce sujet, ces derniers doutent de la réalité de cette dotation et sont réticents à aider leurs enfants. 	

Tableau n°3 : facteurs ayant facilité ou limité l'adoption de nouvelles pratiques agricoles/l'installation

3.4 Impact économique du CFAR

Tous les jeunes enquêtés développent leurs EA progressivement en commençant par la culture de maïs ou le maraichage (7 jeunes sur 9) avant de débiter un élevage de poulets (activité la plus courante pratiquée ou planifiée par 5 jeunes sur 9). Le maïs produit est en général en partie vendu et les recettes servent à construire le poulailler et acheter les intrants pour le futur élevage de poulets (de chair dans la plupart des cas), ou bien permettent de rembourser les parents qui ont accordé un prêt pour débiter l'activité. Tout ou une partie du maïs produit est aussi conservé pour l'alimentation des poulets. Dans deux cas, les productions de maïs et de riz ont été stockées pour servir à l'alimentation du ménage. Enfin, deux jeunes ont débuté un élevage de poulets de chair, moins coûteux en termes d'investissement et plus rapidement rentable, avec l'objectif d'élever ensuite des porcs pour l'un, et des poules pondeuses pour l'autre. Ainsi, l'utilisation des premières productions obtenues est très variable d'un jeune à l'autre comme l'illustre le tableau ci-dessous :

Jeune N°	Sexe	Productions actuelles	Utilisation des productions obtenues
1	F	Maïs et maraichage	Maïs : 100% consommé. Maraichage : 10% consommé ; 60% perdu. 30% vendu.
2	F	Maïs, maraichage, et riz	Maïs : 100% stocké > poulets ; poulailler en construction. Riz : 100% consommé. Maraichage : 100% vendu.
3	G	Maïs et poulets de chair	Maïs : 100% stocké > poulets. Dotation en poussins attendue.
4	G	Maïs et poulets de chair	Maïs : 82% vendu pour rembourser oncle et construire poulailler. 18% stocké > poulets. Dotation attendue.
5	G	Maïs et poulets de chair	Maïs : 27% stocké pour alimenter famille (= remboursement des charges de production) ; 73% stocké > poulets. 1 ^{ère} bande/150 poulets - 13 perdus = 137 vendus. 2 ^{ème} bande/200 poulets - 7 perdus = 193 vendus.
6	G	Maïs, poulets de chair, cuniculture	Maïs : 70% stocké et 30% vendu > financement charges 1 ^{ère} bande de 150 poulets. 1 ^{ère} bande/150 poulets - 4 perdus = 146 dont 117 vendus et 29 encore à vendre. 22 lapins dont 11 vendus.
7	F	Poulets de chair	1 ^{ère} bande/300 poulets - 27 perdus = 273 vendus. 2 ^{ème} bande/500 poulets - 5 perdus = 495 vendus. 3 ^{ème} bande/450 poulets - 3 perdus = 447 vendus.
8	G	Maïs, niébé, porcs	Maïs et niébé > alimentation porcs. 10 porcelets dont 3 morts > 4 femelles conservées pour reproduction et 3 mâles qui seront engraisés puis vendus.
9	G	Poules pondeuses	1 050 poules dont 10 perdues = 1 040 en production. Œufs et poules réformées seront vendus.

Tableau n°4 : utilisation des productions obtenues

Les produits, charges, et bénéfices, parfois partiellement documentés ou bien non disponibles (enquêtes conduites dans le champ ou temps insuffisant pour revoir les données documentées), se présentent comme suit :

Jeune N°	Sexe	Productions vendues	Quantités vendues	Charges FCFA	Produits FCFA	Bénéfices FCFA
1	F	Produits maraichers	Tomates : 15 kg Piment : 4,5 kg Laitue : 2 planches	Non disponibles	11 250	-
2	F	Produits maraichers	Choux : 159 kg Oignons : 197 kg Aubergines : 227 kg	Financées par projet UE/FIRCA	193 100	193 100
3	G	0	0	0	0	0
4	G	Maïs	1 400 kg	Financées par oncle	210 000	Non disponible
5	G	Poulets chair	Bande 1 : 137 poulets Bande 2 : 193 poulets	Incomplètes 218 400	- 457 500	105 000 239 100
6	G	Poulets chair Lapins	117 poulets vendus et 29 en vente 11 lapins vendus	159 000 0	365 000 27 500	206 000 27 500
7	F	Poulets chair	Bande 1 : 273 vendus Bande 2 : 495 vendus Bande 3 : 447 vendus	Non disponibles - 1 177 000	- - 2 146 000	Pertes - 969 000
8	G	Porcs	En production	Non disponibles	0	-
9	G	Poules pondeuses	En production	Documentées	0	0

Tableau n°5 : quantités de productions vendues et bénéfices générés

Comme l'illustrent les tableaux ci-dessus, la production de poulets de chair est particulièrement rentable, malgré quelques pertes liées à diverses causes : transport (le plus souvent), chaleur trop importante ou insuffisante, suralimentation, maladie respiratoire. Dans un cas, l'absence préalable d'une étude de marché et la concurrence (vente dans la banlieue de Korhogo) a conduit à une première vente à perte, compensée par les bénéfices générés par les bandes suivantes. Les jeunes ont d'autre part su adapter leurs prix en fonction des volumes sollicités et les ont parfois augmentés lors de la 2^{ième} bande, au vu de la demande : pour un jeune, le poulet de chair est ainsi passé de 2200-2500 FCFA/unité à 2500-3000 FCFA/unité. Ainsi, les bénéfices générés ont permis aux jeunes d'augmenter progressivement le nombre de poulets par bande.

La cuniculture, pratiquée par un jeune, s'est avérée être une production intéressante dans la mesure où les lapins se reproduisent rapidement et leur élevage ne génère aucune charge : les abris sont construits avec des matériaux locaux, et les lapins sont alimentés avec de l'herbe et des feuilles collectées en brousse et du son de maïs donné par le moulin local. D'autre part, le lapin se vend facilement, pour la consommation ou la reproduction, à un prix similaire à celui du poulet : 2 000 à 3 000 FCFA selon sa grosseur.



*Jeune garçon de 22 ans installé à Katiali (département de Mbengué)
Producteur de maïs, poulets de chair, et lapins*

Tous les jeunes enquêtés ayant obtenu des bénéfices économisent la majeure partie pour leur EA ou les réinvestissent dans le développement de cette dernière. Avec ce même objectif, plusieurs jeunes complètent leurs revenus en faisant de la prestation de services grâce aux connaissances qu'ils ont acquises au CFAR : greffage, vaccination de volailles, castrations, et autres soins vétérinaires, les recettes pouvant être significatives : un jeune a ainsi gagné 85 000 FCFA grâce à environ 20 prestations. D'autres jeunes ont des emplois ou activités génératrices de revenus ponctuels qui leur permettent d'avoir des revenus complémentaires également en grande partie destinés à leurs EA : recensement de la population, maçonnerie, enseignement coranique, fabrication et vente de savon liquide, récolte d'anacardes, achat/revente d'avocats/graines de palme/anacardes, service de labour. Pour certains, ces revenus complémentaires sont très significatifs pouvant aller jusqu'à 800 000 CFA/mois. Néanmoins, certains jeunes très dynamiques aimeraient pouvoir initier de nouvelles productions plus rapidement mais sont limités dans leurs investissements.

Dans un cas, l'aide coup de pouce sera utilisée collectivement : trois jeunes installés dans la même localité ont décidé de mettre en commun 50% de leurs dotations afin d'acheter un motoculteur, avec un apport complémentaire de Fert. Si l'investissement est risqué car il exige que les jeunes parviennent à bien s'organiser, il sera néanmoins utile dans un contexte où la main d'œuvre est chère et les moyens de labour rares. De plus, l'initiative leur permettra d'expérimenter une action collective qui sera très certainement une source d'apprentissages que les jeunes pourront partager avec leurs promotionnaires ou les élèves du CFAR.

Grâce à leurs activités agricoles, certains jeunes ont généré des sources de revenus ponctuelles ou durables pour leurs frères ou sœurs : un jeune a rémunéré ses deux frères qui l'ont aidé à cultiver et récolter son maïs et vend une partie de ses poulets à sa sœur qui fait de la vente de poulets braisés, tandis qu'une jeune fille vend ses produits maraichers à sa sœur qui les revend sur le marché d'un autre village.

Enfin, le centre a aussi un impact économique sur sa commune d'implantation : 4 emplois permanents ont été créés tandis que les travaux de construction - encore en cours avec la construction d'un bâtiment de stockage et hangar pour le matériel - et maintenance génèrent aussi des emplois ponctuels. De plus, en achetant localement certains produits alimentaires et matériaux locaux, le centre contribue à générer des ressources financières pour la population de Niofoin et à stimuler son économie locale. Enfin, la population de ses alentours bénéficie des produits maraichers, œufs, porcelets, et plants greffés de mangues et anacardes que produit le centre, auxquels s'ajoutera bientôt la vente de moutons et chèvres.

Plusieurs facteurs contribuant à augmenter ou réduire l'impact économique ont été identifiés, certains facteurs étant potentiellement limitants :

Facteurs facilitants	Facteurs limitants
<ul style="list-style-type: none"> • Certains jeunes avec peu de ressources ont construit leurs poulaillers presque uniquement avec des matériaux locaux qu'ils ont collectés en brousse. • En produisant du maïs pour alimenter leurs poulets et en fertilisant leurs champs avec de la matière organique, les jeunes réduisent ainsi leurs charges. • L'aide d'un membre de la famille, tout comme l'aide « coup de pouce » allouée par Fert, sont essentielles pour initier une première production. • L'aide « coup de pouce » est allouée sous forme de biens que le jeune vient directement récupérer chez les fournisseurs : cela réduit le risque de détournement des fonds et permet au jeune d'être mis en relation avec un fournisseur auprès duquel il pourra continuer à s'approvisionner. • Les jeunes ont compris que tout service supplémentaire « se facture » (ce qui est assez inhabituel dans le milieu) : 2 éleveurs de poulets font ainsi payer la découpe et le dé-plumage de leurs poulets tandis qu'une jeune maraichère facture le transport de ses produits maraichers vendus à sa sœur qui les commercialise dans un autre village. • En dehors de Korhogo et de ses environs, tous les jeunes vendent localement, très facilement et rapidement, leurs productions, la demande étant supérieure à l'offre. • Les jeunes ne donnent pas la priorité à leurs dépenses personnelles mais réinvestissent la plus grande partie de leurs bénéfices dans leurs EA. • Les connaissances acquises au CFAR sont une source de revenus supplémentaires pour les jeunes qui les réinvestissent dans leurs EA. 	<p><u>Facteurs limitants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • A Korhogo et dans ses environs, il est difficile de trouver encore des parcelles disponibles pour cultiver. • La vente de poulets de chair est plus difficile à Korhogo et dans sa banlieue où il y a davantage de concurrence. • La production agricole est soumise à de multiples aléas qui ne sont pas toujours prévisibles et maîtrisables et peuvent cependant réduire l'impact économique de l'EA. • Certains jeunes très dynamiques sont limités dans le développement de leurs EA en raison de leurs faibles capacités d'investissement. • Les sourciers n'existent pas en CIV > certains jeunes ont dû financer plusieurs tentatives de creusage de puits avant de parvenir à trouver de l'eau dans leurs parcelles. • Fert ayant voulu gérer l'aide « coup de pouce » de façon très flexible, aucun planning de demande/approbation/mise à disposition de l'aide n'a été établi et transmis aux jeunes > certains jeunes ont attendu plusieurs semaines avant de recevoir leurs aides. <p><u>Facteurs potentiellement limitants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'aide « coup de pouce » ne suffit pas pour débiter l'activité : tous les jeunes ont été aidés par leurs parents (et/ou oncles/tantes) qui leur ont donné une ou plusieurs parcelles et ont souvent cofinancé certains investissements et/ou premiers intrants (que certains jeunes doivent parfois rembourser) pour les aider à démarrer leurs activités. Si le jeune n'a pas du tout d'aide externe, il rencontrera des difficultés pour débiter son activité rapidement.

Tableau n°6 : facteurs ayant facilité ou limité l'impact économique

3.5 Impact social du CFAR

Au-delà d'une certaine notoriété dont bénéficie aujourd'hui le village de Niofoin, le CFAR offre une dernière chance d'intégration aux élèves exclus du système scolaire classique et a un impact social très significatif sur les jeunes pendant leurs deux années d'enseignement, sur leurs choix professionnels, et ensuite lorsqu'ils commencent à cultiver et produire. Alors qu'il voulait devenir footballeur professionnel, un jeune a ainsi décidé, grâce à la formation, de devenir agriculteur.

*« Pour moi, le principe de base est de les adopter comme si c'était les miens »
(Directrice du CFAR)*

La directrice et les enseignants vivent en permanence dans le centre, avec les élèves, et les travaux pratiques collectifs comme les animations, débats, et autres soirées culturelles sont autant d'opportunités favorisant la communication entre les jeunes mais aussi entre ces derniers et le personnel enseignant, ceci donnant l'impression à la plupart, y compris les enseignants, de former une grande famille. Ainsi, ce climat de confiance a permis à certains jeunes de se confier et d'arrêter de se droguer ou de fumer, ou de régler des problèmes de communication avec leurs parents les conduisant à davantage les respecter, le personnel enseignant jouant alors un rôle de médiateur. De plus, grâce aux multiples occasions de présentations orales devant les autres élèves et enseignants, et par le biais des rencontres et échanges organisés par le centre, les jeunes acquièrent une plus grande confiance en eux. Ainsi, en dehors de deux jeunes filles, tous les autres jeunes rencontrés se disent autonomes dans leurs prises de décisions relatives à leurs EA.

Petit à petit, grâce aux techniques différentes des autres qu'ils appliquent - épandage de bouses de vache ou de fientes, respect des écarts lors des semis, etc. - aux nouvelles productions qu'ils initient - nouvelle variété de tomates, culture du chou inconnu dans le milieu, etc. -, et aux rendements plus importants qu'ils obtiennent, les jeunes sont remarqués, questionnés, et enfin sollicités comme conseillers agricoles. Ainsi, 8 des 9 jeunes enquêtés traitent des volailles ou petits ruminants et/ou conseillent leurs parents, voisins et d'autres personnes : selon les cas, entre 5 et 25 personnes ont été conseillées à ce jour. Plusieurs n'attendent pas seulement d'être sollicités mais prennent aussi des initiatives pour partager leurs connaissances : pour sa production de maïs 2022, un jeune a divisé sa parcelle en 3 parties afin de faire 3 tests comparatifs d'un travail du sol différent sur chaque partie (labour et semis sans billon ; billons sans labour et semis ; labour et herse seulement pour casser les mottes puis semis) afin de pouvoir montrer à son papa et à ses voisins les différences de rendements obtenus avec différents travaux du sol.

Grâce à leurs techniques et meilleurs rendements obtenus, les jeunes sont aussi progressivement davantage reconnus dans leurs milieux : une jeune fille qui a intégré le groupement de 53 femmes maraichères que préside sa tante est ainsi devenue la secrétaire du groupement et gère la motopompe pour le compte du groupement qui lui fait aujourd'hui davantage confiance. Le conseiller du bureau d'études qui appuie le groupement (dans le cadre d'un projet d'aménagement maraicher FIRCA/UE) l'a désignée comme « conseillère endogène » du groupement et la consulte sur la mise en place de l'ensemble de la parcelle bénéficiant aux 53 femmes. Alors qu'elle pratique elle-même le maraichage depuis plus de 10 ans, sa tante la consulte également pour son activité maraichère.

En peu de temps, le développement de l'EA des jeunes a commencé à susciter la curiosité et l'intérêt d'autres jeunes et parents qui souhaitent avoir davantage d'informations sur le CFAR et/ou l'intégrer : ainsi, une jeune fille a été approchée par quatre parents. Davantage sollicités, considérés et respectés dans leurs communautés, les jeunes comme leurs parents se sentent fiers, les familles reconnaissant que leurs jeunes sont transformés. Se sentant aujourd'hui plus importants, beaucoup de jeunes sont aussi enviés par leurs camarades :

*« Tu es déjà un grand, tu gagnes beaucoup d'argent »
Jeune garçon de 20 ans installé à Siolokaha (département de Korhogo)
Producteur de maïs et poulets de chair*

En termes de facteurs facilitants ou limitants, le fait de s'installer loin de son village d'origine et dans une localité où on a peu de relations sociales, tout comme la personnalité du jeune - extraverti ou timide - sont aussi des facteurs pouvant amplifier ou limiter leur impact social, tout comme le fait de travailler seul plutôt qu'au sein d'un groupement.

Dans ce sens, il est probable que les jeunes pourront à l'avenir élargir encore leur impact social puisque huit des neuf jeunes enquêtés ne font pas encore partie d'une OPA mais planifient tous d'intégrer un groupement pour diverses raisons : partager leurs connaissances, bénéficier de conseils et entraide (y compris d'intrants gratuits), réaliser des achats/ventes groupés, et réduire les jalousies.

3.6 Intégration du genre, essaimage et changement d'échelle

Pour plusieurs raisons, la directrice du CFAR (seule femme au sein du personnel enseignant), tout comme les jeunes filles avant, pendant, et après leurs cursus au sein du centre font face à des difficultés inhérentes à leurs conditions de femmes et à la manière dont l'agriculture est perçue en CIV.

Ainsi, l'agriculture en CIV est considérée comme étant un secteur inapproprié pour les femmes, le métier étant salissant, exigeant de travailler dehors alors que les femmes doivent rester à la maison pour s'occuper des tâches ménagères, et enfin nécessitant une certaine force physique. De plus, les pères ou oncles se sentent investis d'un rôle protecteur vis-à-vis de leurs filles ou nièces et sont donc peu disposés à les laisser partir pour aller vivre en internat. En conséquence, les candidatures des jeunes filles souhaitant intégrer le centre ont toujours été moins nombreuses que celles des garçons, même si elles sont progressivement en augmentation grâce à l'impact social de la première promotion sortie.

« Une femme avec des responsabilités en Afrique, c'est un championnat ! »

Directrice du CFAR

Le fait que le CFAR soit dirigé par une femme présente des avantages comme des inconvénients : si la directrice peut dialoguer plus facilement avec les jeunes filles et a ainsi influencé certaines d'entre-elles afin qu'elles cessent leurs vagabondages sexuels, elle a dû aussi être exigeante et ferme pour parvenir à être respectée en tant que femme par les garçons les plus âgés, comme par les enseignants. Ceci a été d'autant plus difficile que dans le contexte africain, on ne loge normalement pas dans les mêmes conditions que son patron.

Si les filles ont plus de maturité que les garçons et sont plus conscientes de l'importance de leur avenir, une minorité d'entre elles sont aussi préoccupées par la nécessité de trouver un mari et de fonder un foyer : selon un enseignant, elles trouvent des astuces pour laisser le cours et sont sur leurs portables le soir, afin d'échanger des « SMS sexuels », au-delà de l'heure autorisée. D'autre part, les garçons âgés sont difficiles à gérer car ils se prennent pour des hommes : ils ont l'habitude de dormir avec une femme, et ont donc des envies insatisfaites, et sont aussi habitués à ce qu'une femme fasse leur ménage. De plus, du fait de leur corpulence, les enseignants ont du mal à avoir de l'autorité sur eux.

Pour faire face à ces difficultés, des règles de vie strictes ont été mises en place afin que les garçons ne soient pas réunis avec les filles quand ils mangent ou étudient. De plus, les garçons et les filles logent dans deux bâtiments distincts et les lumières et portables doivent être éteints à 22h, la directrice effectuant des contrôles inopinés au-delà de cette heure. Enfin, bien que ce critère de recrutement n'ait pas été officiellement revu car il ne s'applique pas aux filles, les garçons de 25 ans ne seront plus recrutés à l'avenir, dans la mesure du possible.

Une fois sorties du CFAR, dans le cadre de leurs installations, les jeunes filles font aussi face à davantage de contraintes : les travaux de préparation des champs (abattage des arbres et labour notamment) et de construction de poulaillers sont des travaux lourds physiquement qu'elles ne peuvent facilement réaliser seules. Elles doivent donc attendre qu'un parent soit disponible pour les aider ou payer de la main d'œuvre supplémentaire.

De plus, leurs pères, par soucis de protection, interfèrent davantage dans leurs choix : une des jeunes filles enquêtées, de 19 ans, aimerait ainsi pouvoir s'installer sur une des parcelles encore disponibles du périmètre maraicher aménagé par le biais du FIRCA/UE où est installée sa promotionnaire. Cependant, elle ne peut prendre cette décision sans l'autorisation de son papa et a donc demandé au chargé de mission de Fert de dialoguer avec ce dernier. Enfin, cette même jeune fille n'ayant pas trouvé de parcelle à Korhogo où elle a grandi, a dû s'installer dans un village où elle n'a pas d'amie, les autres filles de son âge étant pour la plupart mariées et pensant qu'elle est « différente » : elles la considèrent comme étant « vieille » puisqu'elle travaille pour elle seule.

Le CFAR ayant débuté ses activités en octobre 2019, il est encore tôt pour parler d'essaimage et de changement d'échelle. Cependant, comme détaillé plus haut, le facteur d'essaimage le plus important est sans aucun doute les jeunes issus du CFAR, en particulier ceux s'installant dans leurs communautés d'origine. Par le biais de leurs rendements plus élevés et des rapides revenus qu'ils génèrent, et aussi grâce à l'impact de leurs conseils à d'autres agriculteurs, ils démontrent ainsi à leurs voisins et entourages que l'agriculture peut être rentable et contribuent ainsi à ce qu'elle soit davantage valorisée. En conséquence, des jeunes et parents leurs demandent des informations sur le CFAR, ce qui est un début d'essaimage. De plus, les agriculteurs réalisent qu'il est important de se former pour pratiquer une activité agricole de façon réfléchie, efficiente, et efficace, et aussi innover pour pouvoir s'adapter à la dégradation des sols, au changement climatique, etc. Comme le commente la directrice du CFAR :

« L'agriculture, c'est un métier, il faut l'apprendre »

Ainsi la formation continue qu'envisage de proposer le CFAR permettra de répondre à cette prise de conscience que génèrent les jeunes installés dans leurs milieux respectifs et d'ainsi toucher un public plus large de producteurs déjà en activité mais ayant aussi fortement besoin de se professionnaliser. En s'appuyant sur les jeunes, mais aussi sur les représentants d'OPA membres du CG et sur son partenaire l'UFACOICI, Fert peut facilement diffuser l'impact du CFAR et susciter davantage de demandes de formations longues ou courtes. Dans ce sens, des initiatives ont déjà été prises : quatre jeunes issus du CFAR installés dans des zones d'intervention de l'UFACOICI ont été mis en relation avec les OPA membres de l'union couvrant leurs localités et ont été intégrés au programme de renforcement des Paysans Relais (PR) actuellement mis en œuvre dans le cadre du partenariat Fert-UFACOICI.

En tant que PR, ils pourront non seulement diffuser plus largement les connaissances techniques et pratiques qu'ils ont acquises mais aussi, à plus long-terme, éventuellement intégrer et dynamiser les coopératives membres de l'UFACOICI. Au-delà de leur implication, si des liens plus étroits sont développés entre le CFAR et l'UFACOICI, par exemple par le biais de l'intégration de membres dirigeants de l'union dans le CG du CFAR, les tests de cultures et/ou semences effectués sur le site pourraient être alors vulgarisés au sein de l'union, via les PR.

Au-delà de l'essaimage actuel et potentiel du CFAR de Niofoin, Fert a aussi été approché pour reproduire l'expérience du CFAR dans d'autres zones de la CIV. Ainsi, l'entreprise Ivoire Coton, impliquée dans l'égrenage et le négoce du coton, ainsi que dans l'encadrement des producteurs de coton, serait prête à financer une telle initiative, de même que la fondation du groupe OCP, premier exportateur de phosphate brut, d'acide phosphorique et d'engrais phosphatés dans le monde.

3.7 Viabilité du CFAR et de ses impacts

Beaucoup d'éléments sont réunis pour que le CFAR et ses impacts soient viables d'un point de vue social, environnemental, économique et institutionnel :

D'un point de vue social, c'est après un long processus de consultation, impliquant les leaders et communautés locales des deux régions concernées, que le site de Niofoin a été présélectionné puis validé lors d'une assemblée générale réunissant entre autres les membres du CG et des représentants du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) de CIV et de la Chambre d'Agriculture du Poro. Le terrain sur lequel est installé le centre a d'autre part été donné à Fert par la commune avec la population de laquelle le centre a depuis développé des liens économiques étroits. Si les autorités locales s'impliquent encore peu dans le fonctionnement du CFAR, en dehors du sous-préfet, le CGR dont les membres sont pourtant bénévoles, lui apporte un accompagnement clef et lui permet d'avoir un solide ancrage et une reconnaissance dans le milieu. D'autre part, le fait que les familles contribuent aux frais de scolarité à hauteur de 75 000 FCFA par an (payable en plusieurs fois réparties sur l'année si nécessaire), s'engagent verbalement à faciliter l'installation de leurs enfants après leurs formations, et sont impliquées dans les éventuelles difficultés que rencontre ce dernier pendant son cursus, sont autant d'éléments favorisant l'intégration sociale du jeune après sa formation. De plus, l'accompagnement post-formation réalisé à ce jour par Fert, par le biais de visites de suivi et appels téléphoniques réguliers du jeune et aussi grâce à leur intégration dans plusieurs groupes WhatsApp leur permet de ne pas être isolé, un autre facteur de viabilité sociale du centre. Enfin, le fait que les parents des jeunes reconnaissent que leurs enfants ont acquis des compétences qu'ils n'ont pas, leur permettant d'avoir de meilleurs rendements et davantage de revenus qu'eux-mêmes, bien que faisant face aux mêmes contraintes de production, facilitera la transmission des EA aux jeunes, une relève que planifient déjà les parents de deux jeunes rencontrés.

D'un point de vue environnemental, le CFAR est alimenté en électricité et en eau grâce à une installation solaire photovoltaïque et à un forage équipé d'une pompe solaire, de sorte qu'il ne consomme pas d'énergie polluante et non renouvelable. De plus, l'étude d'impact a montré que les jeunes ont acquis plusieurs pratiques agroécologiques (épandage de bouses de vaches et fientes, association agriculture-élevage) qu'ils ont adoptées et contribuent à diffuser autour d'eux. Dans le cadre de la deuxième phase en cours, l'enseignement de ces pratiques sera encore intensifié avec la production et l'utilisation régulières de biopesticides et de biofertilisants, des associations et rotations de cultures, la plantation de haies, et l'aménagement de sites antiérosifs. De façon générale, comme le précise la note de projet relative à la deuxième phase, « les diverses activités de cultures et d'élevages seront mises en œuvre dans une logique d'expérimentation et de diffusion d'innovations techniques adaptées au contexte et favorisant une intensification écologique des systèmes de production ».

D'un point de vue économique, tous les jeunes rencontrés sont très prudents quant à la gestion économique de leur exploitation : ils économisent les bénéfices que leurs EA génèrent, se consacrent à des activités génératrices de revenus supplémentaires pour pouvoir investir davantage dans ces dernières, et les développent progressivement. De plus, ils ont initié plusieurs productions agricoles, ce qui réduit leurs risques de pertes. Cependant, la plupart de ceux rencontrés pratiquent une agriculture pluviale qui est donc dépendante des aléas climatiques, tandis que l'élevage est sujet aux risques de vols. D'autre part, quelques-uns seulement documentent bien leurs charges et leurs produits et aucun ne bénéficie pour l'instant d'un conseil de gestion proche et régulier. En conséquence, la viabilité économique de leurs EA est encore fragile.

Le CFAR a de belles perspectives de viabilité économique : LDF est un bailleur impliqué et inscrit dans la durée qui s'est engagé à financer le centre jusqu'en septembre 2027 ; l'offre planifiée de formations continues permettra non seulement de valoriser des ressources déjà existantes dans le centre (infrastructures d'accueil, EA pédagogique, compétences de l'équipe pédagogique) mais sera aussi une source de revenus complémentaires. Ces formations ont déjà suscité l'intérêt d'OPA présentes dans le nord et de certains partenaires tels que le Programme Alimentaire Mondial, pour des formations en production maraichère, et l'ONG Fair Match Support, pour des formations en production de riz. Selon les thématiques abordées, les jeunes pourraient ponctuellement bénéficier de ces formations ou bien intervenir comme personnes ressources afin de partager leurs expériences, ce qui permettrait aussi de mettre en valeur l'impact du CFAR ; d'autre part, certains acteurs économiques clés dans la région, tels que la Fédération des Producteurs de Coton de Côte d'Ivoire (FPC-CI), proposent aujourd'hui d'être inclus dans le CGR du CFAR, ce qui peut attirer d'autres investissements, les producteurs de la filière coton étant, parmi les acteurs du secteur agricole dans le nord ivoirien, les plus structurés et les plus à même de mobiliser des ressources. Enfin, même si ce n'est pas là l'objectif principal du centre, ce dernier a cependant généré, lors de sa troisième année de fonctionnement, des ressources pour un montant total de 16 774 €, dont 12 360 € sont des produits de l'exploitation qui pourront encore être augmentés à l'avenir, entre autres grâce à l'accompagnement technique par l'agronome que Fert a récemment recruté.

D'un point de vue institutionnel, bien que l'équipe du CFAR ne soit pas encore stabilisée (trois enseignants successifs en production animale), plusieurs éléments sont réunis pour que le centre soit viable : le fait que le nombre de candidatures soit supérieur au nombre de places disponibles (98 puis 115 candidatures lors des rentrées scolaires 2020 et 2021 pour 70 places disponibles) et que les effectifs soient en régulière augmentation, y compris ceux des filles (passés de 9 en 2019/20 à 15 en 2021/22), tandis que le nombre d'abandons reste faible (deux à cinq par an), démontre l'intérêt que suscite le CFAR. Grâce à son CG et CGR, le centre a aussi un solide ancrage institutionnel même si le comité doit encore être structuré et accompagné pour pouvoir définir sa vision du CFAR, ses règles de fonctionnement, et son plan d'action. Sous l'impulsion de Fert, deux jeunes sortis du CFAR en 2021 et ayant depuis développé avec succès leurs EA et démontré leur leadership, ont récemment intégré le CGR en tant que représentants des jeunes, le comité ayant donc maintenant aussi un lien avec la communauté des apprenants qui doit cependant encore être accompagnée pour mieux se structurer.

Le centre ne fonctionne pas de façon isolée mais a aujourd'hui un réseau de partenaires stratégiques sur lesquels il s'appuie : une trentaine de paysans tuteurs accueillent les jeunes en stage chaque année et plusieurs partenaires techniques s'impliquent de diverses façons dans l'enseignement théorique et pratique imparti : le partenariat avec le Centre National de l'Enseignement Agricole Privé permet à l'équipe pédagogique d'améliorer les modules de formation, les outils pédagogiques et les modalités d'évaluation afin d'assurer une formation de qualité ; l'équipe pédagogique interagit avec l'Institut de Formation à l'Entreprenariat Rural et Agricole, accompagné par l'Institut Européen de Coopération et Développement et basé à Yamoussoukro, où les jeunes du CFAR ont pu rencontrer, lors de leur voyage d'étude, des jeunes en formation comme eux ; pendant la saison pluviale 2022, quatre variétés de riz (2 hybrides, 1 améliorée, et 1 traditionnelle) seront testées avec l'accompagnement technique de l'ONG Fair Match Support, tandis que des cultures de fonio, mil, et sorgho seront suivies par l'INADES Formation ; un partenariat avec l'entreprise « Ivoire Coton » (qui facilite l'accès aux semences) et le centre de recherche « AfricaRice » (qui apporte des conseils techniques) a d'autre part été initié afin de tester une dizaine d'espèces de légumineuses de couverture sur la parcelle maraichère du CFAR infestée par le flétrissement bactérien.

Enfin, Fert, comme LDF, déploient de nombreux efforts pour rendre le CFAR visible par le biais de visites stratégiques - telles que la récente visite du directeur en CIV de la Compagnie Fruitière - et de divers supports de communication (newsletters et site internet de Fert et plateforme « workplace » mise en place par LDF), ces actions renforçant encore la viabilité institutionnelle du centre.

Plus globalement, une réflexion au sein de Fert a été engagée sur trois grandes possibilités de scénarios d'institutionnalisation du CFAR prenant en compte sa gouvernance, la gestion de son personnel, son cursus et diplôme, et son financement. Tout en maintenant l'implication du CGR dans la gouvernance du CFAR, les trois options suivantes sont envisagées : (1) le CFAR sera porté par l'Etat seul ; (2) le CFAR sera porté par l'Etat et la profession ; ou (3) le CFAR sera porté par la profession seule.

Ces trois scénarios seront approfondis par le biais d'échanges avec les OPA - notamment la FPC-CI - et les acteurs gouvernementaux ivoiriens, en particulier le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et le MADR, tous deux impliqués dans la rénovation de la formation agricole et rurale en CIV, mais également avec leurs partenaires techniques (Institut Agro de Montpellier) et financier (AFD). Pour disposer d'arguments pour mieux convaincre l'Etat ivoirien et la profession agricole de s'engager, Fert a aussi planifié d'initier, pendant cette seconde phase, un travail d'étude d'impact de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes du CFAR afin de démontrer les contributions économiques des dispositifs de formation / insertion des jeunes et de les mettre en relation avec les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de ces dispositifs.

3.8 Suggestions pour l'accompagnement futur du CFAR et des jeunes

Les suggestions ci-dessous, qui visent à renforcer l'impact et la viabilité du CFAR, sont issues du personnel du CFAR et de Fert, des jeunes issus du CFAR et de la stagiaire. Elles ont été discutées puis validées lors de la restitution, à Niofoin, des principaux résultats de l'étude d'impact du CFAR. Elles concernent le fonctionnement du centre et le contenu, ainsi que les modalités, de ses enseignements, le suivi des jeunes issus du centre, et enfin la viabilité de ce dernier.

En ce qui concerne le fonctionnement du centre et ses enseignements :

Afin de maintenir la qualité de l'enseignement, il est proposé que la directrice et les enseignants bénéficient de davantage de formations bien ciblées et supports pédagogiques, tout en veillant à ce que les formations soient suivies d'une intégration des méthodologies et connaissances acquises dans le travail quotidien. Cette intégration pourrait être facilitée grâce à davantage d'échanges au sein de l'équipe enseignante.

L'élevage de lapins étant une activité facile, très peu coûteuse et lucrative, il serait souhaitable que la cuniculture actuellement enseigné au CFAR de façon essentiellement théorique, intègre aussi davantage de pratique. D'autre part, certains jeunes issus du CFAR souhaitant, à moyen terme, débiter la pisciculture et des projets d'aménagement de barrages étant en cours dans la région, il est suggéré que davantage de notions théoriques relatives à cette activité soient intégrées au cursus, la pratique étant difficilement faisable sur le site du CFAR en raison des risques de vols. De plus, plusieurs jeunes issus du CFAR étant sollicités par les éleveurs de leurs zones respectives pour des conseils en matière de prévention et traitement, élargir à d'autres espèces le module sur les produits vétérinaires, actuellement centré sur les volailles, serait également utile.

Bien que cela ne soit pas toujours facilement réalisable en raison de la difficulté à trouver des maîtres de stage qui puissent aussi alimenter et loger les jeunes, il est important que ces derniers puissent effectuer leurs stages, pendant leurs cursus d'enseignement au CFAR, dans le domaine dans lequel ils souhaitent ensuite s'installer. Certains des jeunes issus du CFAR rencontrés sont disposés à accueillir ces stagiaires, d'autant plus qu'ils savent, pour l'avoir expérimenté pendant leurs périodes au CFAR, que voir des jeunes comme eux ayant suivi la même formation et installés, insufflé confiance, courage, et motivation.

En termes d'infrastructures, aménager des poulaillers supplémentaires, pour produire des poulets de chair et poules pondeuses, permettrait aux élèves de suivre un processus de production du début jusqu'à la fin, tandis qu'avec un atelier d'engraissement de porcs, ils se familiariseraient avec ce type d'élevage (seul l'élevage naisseur est actuellement pratiqué dans le centre). Des études technico-économiques préalables, intégrant une identification de marchés potentiels, seraient cependant nécessaires, ainsi qu'une étude de la faisabilité d'une production de maïs amélioré permettant d'alimenter ces élevages supplémentaires.

En ce qui concerne le suivi des jeunes issus du centre :

Les jeunes rencontrés intégrés au groupe WhatsApp animé par la représentante de « Bioélevage Afrik » trouvent très utiles les conseils ou réponses à leurs questionnements apportés par le biais de ce groupe. Il est donc suggéré d'y intégrer systématiquement tous les jeunes issus du CFAR quelles que soient leurs productions : le groupe aborde en effet des questions relatives à l'élevage de volailles et de porcs, mais aussi au maraichage et au moins une de ces productions est en général pratiquée par les jeunes issus du CFAR.

Afin que le processus de demande, approbation, et mise à disposition des aides « coup de pouce » reste flexible mais soit davantage gérable pour le personnel de Fert et permette aussi aux jeunes de mieux planifier leur démarrage, il est suggéré de définir deux sessions de dotation par an, avec leurs dates limites respectives de demande, approbation, et mise à disposition des dotations. Une fois ces sessions définies, il sera important de communiquer ce planning aux jeunes et à leurs parents.

Un suivi des jeunes, plus régulier que ce qui a été pratiqué jusqu'à présent, est nécessaire, en particulier des jeunes filles qui font souvent face à davantage de contraintes. Dans certains cas et selon les besoins du jeune, ce suivi peut exiger un dialogue avec les parents et une éventuelle implication des membres du CG qui peuvent par exemple aider dans la recherche/négociation de parcelles. Afin que la direction du CFAR puisse s'appuyer sur ces visites de suivi pour alimenter la communication sur le CFAR, la révision des cours et/ou travaux dirigés pratiques, et pour identifier certains jeunes comme intervenants externes et/ou tuteurs de stages, il est essentiel que le CAg en charge de ce suivi produise et diffuse de brefs comptes-rendus de ses visites. Maintenant que certains jeunes sont installés et ont des EA qui fonctionnent et génèrent des revenus, il est important de développer les liens entre ces derniers et le CFAR dans la mesure où l'« expérience qui parle » est la plus convaincante.

Il est peu probable que le CAg récemment recruté par Fert puisse proposer à la soixantaine de jeunes qu'il doit suivre, entre autres activités, un conseil de gestion régulier et de qualité. Aussi, il serait souhaitable, comme cela avait été pensé en 2021, de rapidement explorer des dispositifs complémentaires tel que les services du Centre de Gestion et d'Economie Rurale (CeGER) de Korhogo que le MADR voulait réactiver dans le cadre de son Programme Filières Agricoles Durables de Côte D'Ivoire, financé par l'AFD, ou bien celui mis en place par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA) pour appuyer le programme d'Appui à la Résilience des Systèmes Cotonniers du nord de la Côte d'Ivoire, également financé par l'AFD. Si ces dispositifs ne sont pas fonctionnels et/ou performants, Fert pourrait s'appuyer sur un des conseillers auxquels avait recours le CeGER de Korhogo, parmi ceux recommandés par le cabinet Ambre Conseil qui les avait formés et accompagnés entre 2018 et 2021.

Il serait en effet important de mettre en place une offre de service stable avec un conseiller développant une relation de confiance avec les jeunes et pouvant les appuyer dans la production et utilisation de données technico-économiques, ainsi que documenter ces dernières et en tirer des leçons. Ceci est d'autant plus important que ces données seront clefs pour alimenter la communication sur le CFAR et ses perspectives de viabilité institutionnelle.

Comme ceci a déjà été initié, organiser des rencontres entre jeunes issus du CFAR, éventuellement en y intégrant une visite sur l'EA de l'un d'entre eux, est très utile pour qu'ils puissent échanger leurs expériences, et ainsi ne pas rester isolés. Selon leurs besoins, ces rencontres peuvent aussi être l'occasion de les accompagner dans une éventuelle structuration ou de renforcer leurs connaissances dans un domaine en particulier. Afin que ces rencontres soient aussi des opportunités d'apprentissage, il est suggéré de les préparer à l'avance, en termes de contenu, format, et supports, en prenant en compte les besoins et suggestions des jeunes. Produire un bref compte-rendu de ces rencontres, avec les principaux apprentissages générés et activités de suivi convenues, serait aussi utile à tous, aux jeunes comme au personnel de Fert. Dans le même ordre d'idée, informer les jeunes sur les formations ponctuelles qui seront à l'avenir organisées dans le cadre de la formation continue proposée par le CFAR leur permettra d'acquérir des connaissances complémentaires, s'ils décident de participer à certaines de ces sessions.

En s'appuyant sur les connaissances qu'ils ont acquises, certains jeunes vendent des services de soin vétérinaire, sans être conscients des risques qu'ils encourent. Afin de réduire les éventuels risques encourus, il est suggéré de les mettre en lien avec des agents vétérinaires qui puissent les sensibiliser sur leurs limites ainsi que les suivre et les coacher.

Certains jeunes sont particulièrement dynamiques et investissent dans leurs EA, mais ne peuvent mobiliser suffisamment de ressources pour les développer rapidement. Fert pourrait accompagner ces jeunes dans leurs demandes de prêts auprès d'organismes de microfinance et, si nécessaire et possible, se porter garant.

En ce qui concerne la viabilité du CFAR :

Tel que cela a été planifié dans le cadre de la seconde phase en cours, il est important d'accompagner le CGR pour qu'il puisse définir sa vision du CFAR, ses règles de fonctionnement, et son plan d'action. D'autre part, dans une perspective de viabilité financière, il est suggéré d'explorer la faisabilité de nouer des partenariats avec les districts et/ou les conseils régionaux car ces derniers sont sensés développer l'agriculture sur leurs territoires et l'Etat leur verse des fonds pour la formation/l'insertion professionnelle. D'autre part, le FIRCA et des gros fournisseurs d'intrants/matériels agricoles implantés dans le nord de la CIV pourraient aussi être approchés, en plus des acteurs déjà ciblés, dans la mesure où les jeunes entrepreneurs issus du CFAR sont une source de financement potentielle supplémentaire pour les filières cotisantes du FIRCA et un marché pour les fournisseurs.

Enfin, les liens entre le CFAR et l'UFACOCCI pourraient être davantage renforcés : au-delà de la diffusion, par le biais des PR de l'UFACOCCI, de semences/cultures testées et validées au sein du CFAR, une diffusion qui exige des efforts de planification et organisation, l'offre du CFAR en termes de formation initiale (puis continue) pourrait être communiquée à toutes les OPA membres de l'UFACOCCI par le biais du personnel technique de l'union et du groupe WhatsApp que cette dernière a récemment mis en place.

Bibliographie

- European Commission. Joint Research Center. L'agriculture de la Côte d'Ivoire à la loupe. Etat des lieux des filières de production végétale et animale et revue des politiques agricoles. 2017. 244 pp.
- Fert. Conseil d'Administration du 7 avril 2022. Note N°459. 14 pp.
- Fert. Préparation au départ. 28 mars 2022. 40 pp.
- Fert. Note martyre : cadrage de l'étude d'impact de l'action de FERT en Côte d'Ivoire. 24 mars 2022. 3 pp.
- Fert. Etude d'impact & Etude de capitalisation de la démarche de Fert appliquée à Madagascar (Etudes proposées dans le cadre de TransFert3). Note de cadrage. 13 janvier 2022. 5 pp.
- Fert. Formation et appui à l'insertion de jeunes en agriculture dans le Nord de la Côte d'Ivoire Phase 2 (oct. 2021 – sept. 2024). Note projet. 16 pp.
- Fert. Création et développement d'un Centre de formation agricole et rurale en Côte d'Ivoire. Rapport n°7. 2018-2021. 18 pp.
- Fert. Formation SAADS-MOQUAS. Intervention du 18 octobre 2021. 59 pp.
- Fert. Référentiel du Certificat de Formation Professionnelle Agricole. CFAR. Juillet 2021. 50 pp.
- Fert. Rapport d'exécution final multi-pays. Convention Programme. Mai 2021. 88 pp.
- Fert. Note d'Initiative OSC – NIONG. TransFert 3. Janvier 2021. 57 pp.
- Fert. Réflexions transversales 2020. Afrique Subsaharienne. Mai 2020 et Avril 2021. 9 pp.
- Fert. Rencontres multi-pays TransFert. Kenya. Juin 2019. 20 pp.
- Fert. Semaine viabilité. Eté. Mars 2019. 12 pp.
- Fert. Projet de création d'un centre de formation professionnelle agricole en Côte d'Ivoire. Etude de faisabilité. Septembre 2018. 41 pp.
- Fert. Rapport d'exécution final multi-pays. Convention Programme. Janvier 2018. 101 pp.
- Fert. Auto-évaluation des chantiers thématiques. Juin 2017. 29 pp.
- Fert. L'essentiel des rencontres. TransFert Burkina Faso. Novembre 2016. 27 pp.
- Fert. Le développement en partage. Fert, une histoire, une démarche. 2011. 187 pp.

Webographie

- <https://ivoirepolitique.org/presentation-de-poro> (consulté le 13/09/2022)
- <http://akwaba.fatom.org/region1/korhogo.php> (consulté le 14/09/2022)
- <https://www.afrik21.africa/cote-divoire-les-travaux-de-rehabilitation-commencent-sur-le-barrage-de-sologo/> (consulté le 14/09/2022)
- <https://rezoivoire.net/ivoire/patrimoine/2399/le-role-de-la-femme-senoufo.html#.Yy1xB6TP3IU> (consulté le 23/09/2022)

Annexe 1

Liste des personnes enquêtées

CFAR				
Nom	Sexe	Niveau Scolaire	Fonction	Localité
Jeunes issus du CFAR				
COULIBALY Fougnyne Adama	M	Terminale	Entrepreneur agricole	M'Bengué
DIABATE Balai	M	3 ^{ème}	Entrepreneur agricole	Katiali
SANOGO Soiliho	M	3 ^{ème}	Entrepreneur agricole	Katiali
SORO Gbambala Daouda	M	Bac	Entrepreneur agricole	Koni
KONE Reine Tenedja Raïssa	F	4 ^{ème}	Entrepreneur agricole	kolokaha
SORO Doniféré	F	3 ^{ème}	Entrepreneur agricole	Sirasso
SIONFOUNGO Clement Tuo	M	3 ^{ème}	Entrepreneur agricole	Fanvongakaha/Siolokaha
SORO Gnénindjoman Jonas	M	4 ^{ème}	Entrepreneur agricole	Guéfienkaha
TUO Tangadinen Véronique	F	5 ^{ème}	Entrepreneur agricole	Mambolokaha
Equipe pédagogique du CFAR				
SORO Gnimey Cintia	F	Ingénieur	Directrice	Niofoin
TRAORE Idrissa Ténon	M	Licence	Enseignant production végétale	Niofoin
GOLI Sylvestre	M	Master 2	Enseignant en production animale	Niofoin
MALASSE Kouakou Aimé César	M	Licence	Enseignant en matières générales	Niofoin
Equipe de suivi Fert				
BOULAND Christophe	M	Ingénieur	Représentant Pays	Abidjan
SORO Katcheninfohoua	M	DUT	Chargé de mission	Napié

Annexe 2

Localisation du CFAR

